



CONDÉ-SUR-SARTHE

**LA CGT CHOISIT LE SOUPÇON
CONTRE LES PERSONNELS !**

COMMUNIQUÉ :

Lors du CSA de la DGAP de ce jour, le secrétaire général de la CGT Pénitentiaire a tenu les propos suivants, en réaction à la position de **FO Justice** dénonçant le rapport et les propos de la CGLPL qualifiant les Personnels « d'inexpérimentés », « d'ordures », « barbares » ... :

« Pas de déclaration liminaire, mais une réaction aux attaques de **FORCE OUVRIÈRE** sur le silence de la CGT sur les événements de Condé. Nous faisons pleinement confiance à la CGLPL, l'administration pénitentiaire et au ministère de la Justice pour tirer au clair les recommandations de la CGLPL, dans le sens où il y a quand même des actes, en tout cas des actions, des agissements qui ont fait qu'elle a porté ça, en tout cas, en recommandations au niveau du garde des Sceaux... »

« Après, si elle fait acte de volonté de montrer ce qui se passe à Condé, c'est qu'il y a forcément, peut-être à mon avis, des choses qui ne sont pas très claires sur Condé. Bizarrement, il n'y a rien à Vendin, alors que Vendin est ouvert depuis plus d'un an... »

« J'ai eu la CGLPL au téléphone hier. Après, moi je suis chacun dans son rôle et l'administration pénitentiaire dans son rôle... »

CES PROPOS SONT GRAVES ET INDIGNES D'UNE ORGANISATION SYNDICALE CENSÉE REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES PERSONNELS !

Alors que les collègues de Condé-sur-Sarthe ainsi que toute la profession sont publiquement mis en cause, exposés, stigmatisés et jetés en pâture, la CGT choisit non pas de les soutenir, mais d'alimenter le doute et le soupçon.

Affirmer qu'il y aurait « forcément » des choses qui ne seraient « pas très claires » revient à accréditer les accusations portées contre les Personnels avant même que les faits ne soient établis de manière contradictoire.

Depuis quand un syndicat représentant les Personnels reprend-il à son compte les soupçons formulés contre ceux qu'il est censé défendre ?

Cette posture interroge, d'autant plus au regard des relations revendiquées ou entretenues par la CGT avec la CGLPL et de sa proximité politique avec le Syndicat de la magistrature.

Pendant que FO Justice défend l'honneur, la dignité et la présomption d'innocence des Personnels pénitentiaires, la CGT préfère faire confiance à ceux qui les mettent en accusation.

LES PERSONNELS APPRÉCIERONT !

► **FO Justice** condamne avec la plus grande fermeté ces déclarations, qui fragilisent davantage des Collègues déjà profondément atteints, ainsi que leurs familles.

Un syndicat doit protéger les Personnels, pas nourrir les accusations portées contre eux !

**FO JUSTICE RESTERA TOUJOURS DU CÔTÉ DES PERSONNELS !
CONDÉ-SUR-SARTHE : SOUTIEN TOTAL AUX COLLÈGUES !**